

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 31 mars 2016

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ et Thierry UJMA, Vice-présidents

membres en fonction : 7

membres présents : 7

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Ville de Boulay – Projet de Parc Municipal

Monsieur le Président informe le bureau de la demande de la ville de Boulay pour monter les dossiers de demande de subvention relatifs au projet d'aménagement du parc municipal au lieu-dit la Schanze.

Le bureau indique soutenir le projet pour plusieurs raisons :

- Ce projet apportera une réelle plus-value en termes de cadre de vie pour le bourg-centre du territoire
- D'un point de vue touristique, ce projet est un élément supplémentaire de l'offre du territoire. Le projet randonnée mené par la CCPB pourrait profiter de l'aménagement
- Ce lieu pourrait être le lieu d'implantation de plusieurs manifestations d'intérêt communautaire comme le salon du livre, les concerts de l'école de musique...

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De soutenir le projet évoqué ci-dessus,
 - 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,
-

POINT n°2 : Aménagement de la cuisine centrale intercommunale – Subvention Fonds de Soutien à l'Investissement Local

Monsieur le Président explique que des travaux sont nécessaires pour aménager une nouvelle salle de préparation des repas dans la cuisine centrale intercommunale. En effet, d'ici à début 2017, ce sont 100 repas de plus qui devront être confectionnés tous les jours. Les locaux actuels deviendront trop exigus. Le montant des travaux et du matériel à acquérir est estimé à 45665,80 €HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *D'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour les travaux cités en objet, d'un montant de 22 832,90 € HT, soit 50 % du montant des travaux,*
- 2) *D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes.*

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

Jean-Claude BRETNACHER,

François TROMBINI,

Philippe SCHUTZ,

Thierry UJMA,

Franck ROGOVITZ,